

Libellé	Tarifs 2024	Tarif 2026	
OCCUPATION DU DOMAIN PUBLIC			
Ces tarifs s'inscrivent dans le cadre d'une autorisation municipale préalable			
Tournages de films			
Tournages de 1 à 3 jours			
Obtention autorisation de tournage			
Etude du technicien (rendez-vous sur place + établissement devis, factures)	1 121,00 €	1 402,00 €	1 416,00 €
Occupation du domaine public : stationnement de 1 à 10 emplacements (2 x 5 m)			Année civile
Occupation du domaine public : stationnement de 11 à 20 emplacements	2 243,00 €	2 804,00 €	2 833,00 €
Occupation du domaine public : stationnement de 21 à 30 emplacements	2 692,00 €	3 365,00 €	3 399,00 €
Au-delà de 30 emplacements de stationnement	3 364,00 €	4 205,00 €	4 248,00 €
Pour chaque jour supplémentaire	224,00 €	280,00 €	283,00 €
Court métrage, documentaire, tournage caméra sur l'épaule, images par smartphone, photos artistiques (hors publicité ou commerciale), images par drone	224,00 €	280,00 €	283,00 €
Tournage des étudiants en école de cinéma	gratuit	gratuit	gratuit
Tournage au cimetière	1 121,00 €	1 401,00 €	1 416,00 €
Tournage au cimetière : Moins de 20 personnes sur place	898,00 €	1 123,00 €	1 135,00 €
Tournage au cimetière : De 20 à 40 personnes sur place	1 121,00 €	1 401,00 €	1 416,00 €
Tournage au cimetière : plus de 40 personnes sur place	1 345,00 €	1 682,00 €	1 699,00 €
Installation de la cantine – stationnement (ex : food truck) ou barnum dans l'enceinte du cimetière	898,00 €	1 123,00 €	1 135,00 €
Stationnement de véhicules techniques et de jeu (groupe électrogène) dans l'enceinte du cimetière	224,00 €	280,00 €	283,00 €
Tournage de nuit au cimetière de 17h30 à minuit	1 683,00 €	2 104,00 €	2 126,00 €
Tournage de nuit au cimetière au-delà de minuit	3 364,00 €	4 205,00 €	4 248,00 €
Tournage au Parc Montreau, squares	1 121,00 €	1 401,00 €	1 416,00 €
Stationnement intérieur pour les tournages au cimetière, Parc Montreau et squares	voir tarification « occupation du domaine public : stationnement » pour les tournages de film	voir tarification « occupation du domaine public : stationnement » pour les tournages de film	voir tarification « occupation du domaine public : stationnement » pour les tournages de film
Nettoyement de trottoirs suite à un tournage (le mètre linéaire)	57,00 €	72,00 €	73,00 €
Enlèvement des déchets inférieurs à 1 m ³ suite à un tournage (forfait)	561,00 €	700,00 €	707,00 €
Enlèvement des déchets de 1 à 5 m ³ suite à un tournage (forfait)	1 121,00 €	1 401,00 €	1 416,00 €
Enlèvement des déchets supérieurs à 5 m ³ suite à un tournage (par m ³ supplémentaire)	224,00 €	280,00 €	283,00 €
Installation de cantine – stationnement (ex : food truck) ou barnum sur le domaine public et privé de la Ville	1 121,00 €	1 401,00 €	1 416,00 €
Stationnement de véhicules techniques et de jeu (groupe électrogène) sur le domaine public en dehors des aires de stationnement aménagées pour 10 m ² (2x5m)	224,00 €	280,00 €	283,00 €
Réservation de salle			
Établissements scolaires (salle de classe, préau, cour de récréation - tarif €/j)	du lundi au samedi	1 121,00 €	1 401,00 €
	dimanche et jours fériés	1 683,00 €	2 104,00 €
Salles prêtées par le SMRVA - tarif €/j	du lundi au samedi	561,00 €	700,00 €
	dimanche et jours fériés	1 121,00 €	1 401,00 €
Réservation d'équipements sportifs			
Stade J. Delbert ou R. Legros, des Guiliards, R. Barran, gymnases A. Delaune, R. Dorian, stand de tir)	l'heure	165,00 €	206,00 €
	la demi-journée (4h)	1 009,00 €	1 262,00 €
	la journée (8h)	2 019,00 €	2 523,00 €
Tous les autres équipements terrestres	l'heure	112,00 €	140,00 €
	la demi-journée (4h)	673,00 €	840,00 €
	la journée (8h)	1 345,00 €	1 682,00 €
Réservation de salles en mairie			
Salle des fêtes	la demi-journée	1 121,00 €	1 401,00 €
Bar + mezzanine	la demi-journée	673,00 €	841,00 €
Salle des fêtes, bar et mezzanine	la demi-journée	2 243,00 €	2 803,00 €
Pour toute annulation de tournage 48 heures avant le tournage, un forfait de 20% de la somme due sera exigé.			
Droits de Voie – Droits relatifs à l'activité commerciale			
I - Terrasses fermées ou ouvertes, étalages mobiles			
Ces droits sont perçus annuellement par m ² , ils sont reconduits chaque année jusqu'à dénonciation écrite			
Les zones sont définies par l'arrêté du Maire en vigueur portant réglementation du stationnement sur la voie publique des commerces non sédentaires.			
Les autorisations de terrasses et d'étalages sont délivrées à titre personnel et ne pourront en aucun cas être transférées à un tiers.			
Première catégorie – Terrasses fermées			
Tarif 1 : centre ville			
Services du midi et soir			
Surface de 1 à 20 m ²		244,00 €	249,00 €
Surface de 21 à 30 m ²		263,00 €	269,00 €
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire		23,00 €	24,00 €
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 1			
Surface de 1 à 20 m ²		73,00 €	75,00 €
Surface de 21 à 30 m ²		79,00 €	81,00 €
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire		26,00 €	27,00 €
Tarif 2 : bas montreuil			
Services du midi et soir			
Surface de 1 à 20 m ²		201,00 €	205,00 €
Surface de 21 à 30 m ²		216,00 €	220,00 €
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire		19,00 €	20,00 €
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 2			
Surface de 1 à 20 m ²		60,00 €	62,00 €
Surface de 21 à 30 m ²		65,00 €	67,00 €
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire		6,00 €	6,50 €

Libellé

Tarifs 2024

Ta

OCCUPATION DU DOMAIN PUBLIC

Tarif 3 : Autres

Services du midi et soir

Surface de 1 à 20 m ²	178,00 €	182,00 €	184,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	192,00 €	196,00 €	198,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	17,00 €	18,00 €	19,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 3				
Surface de 1 à 20 m ²	58,00 €	60,00 €	61,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	62,00 €	64,00 €	65,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	5,00 €	5,50 €	6,00 €	Année civile

Deuxième catégorie – Terrasses ouvertes à l'année**Tarif 1 : Centre ville**

Services du midi et soir

Surface de 1 à 20 m ²	109,00 €	112,00 €	114,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	147,00 €	150,00 €	152,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	29,00 €	30,00 €	31,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 1				
Surface de 1 à 20 m ²	33,00 €	34,00 €	35,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	44,00 €	45,00 €	46,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	9,00 €	10,00 €	11,00 €	Année civile

Tarif 2 : Bas Montreuil

Services du midi et soir

Surface de 1 à 20 m ²	90,00 €	92,00 €	93,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	121,00 €	124,00 €	126,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	24,00 €	25,00 €	26,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 2				
Surface de 1 à 20 m ²	27,00 €	28,00 €	29,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	36,00 €	37,00 €	38,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	7,00 €	7,50 €	8,00 €	Année civile

Tarif 3 : Autres

Services du midi et soir

Surface de 1 à 20 m ²	80,00 €	82,00 €	83,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	107,00 €	110,00 €	112,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	21,00 €	22,00 €	23,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 3				
Surface de 1 à 20 m ²	24,00 €	25,00 €	26,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	32,00 €	33,00 €	34,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	7,00 €	7,50 €	8,00 €	Année civile

Troisième catégorie – Terrasses ouvertes sur emplacement de stationnement**Tarif 1 : Centre ville**

Services du midi et soir

Surface 10 m ²	1 097,00 €	1 119,00 €	1 131,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 1				
Surface 10 m ²	329,00 €	336,00 €	340,00 €	Année civile

Tarif 2 : Bas Montreuil

Services du midi et soir

Surface 10 m ²	902,00 €	920,00 €	930,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 2				
Surface 10 m ²	271,00 €	277,00 €	280,00 €	Année civile

Tarif 3 : Autres

Services du midi et soir

Surface 10 m ²	801,00 €	817,00 €	826,00 €	Année civile
Services du midi uniquement = 30 % des tarifs de la zone 3				
Surface 10 m ²	240,00 €	245,00 €	248,00 €	Année civile

Quatrième catégorie – Étalages mobiles

Services du midi et soir

Surface de 1 à 20 m ²	66,00 €	68,00 €	69,00 €	Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	967,00 €	987,00 €	997,00 €	Année civile
Au-delà : tarif majoré par m ² supplémentaire	20,00 €	21,00 €	22,00 €	Année civile

Les rôtières, les distributeurs de bonbons et autres installations diverses seront taxés de la même façon que les étalages, pour une surface d'occupation d'un m² minimum.**II – Stationnement**

A) Véhicules de démonstration publicitaire (autorisés éventuellement par dérogation)

Par jour et par unité	74,00 €	76,00 €	77,00 €	Année civile
-----------------------	---------	---------	----------------	--------------

B) Expositions de véhicules légers, utilitaires ou poids lourds

a) Exposition temporaire, par jour et par unité et par m ² occupé	8,00 €	8,50 €	9,00 €	Année civile
b) Exposition permanente, par an et par unité et par m ² occupé	129,00 €	132,00 €	134,00 €	Année civile

Un minimum de 10 m² pour chaque véhicule sera pris comme base de calcul.

C) Expositions de véhicules 2 ou 3 roues

a) Exposition temporaire, par jour et par unité et par m ² occupé	8,00 €	8,50 €	9,00 €	Année civile
b) Exposition permanente, par an et par unité et par m ² occupé	129,00 €	132,00 €	134,00 €	Année civile

Un minimum de 2 m² pour chaque véhicule sera pris comme base de calcul.D) Stockage de véhicules motorisés par les garages (1 place de stationnement = 10m²)

a) Bas Montreuil : par an et par m ²	193,00 €	197,00 €	199,00 €	Année civile
b) Centre : par an et par m ²	145,00 €	148,00 €	150,00 €	Année civile
c) Haut Montreuil : par an et par m ²	113,00 €	116,00 €	118,00 €	Année civile

Libellé

Tarifs 2024

Ta

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

E) Exposition de véhicules motorisés (1 place de stationnement = 10m ²)					
a) Bas Montrœuil : par an et par m ²	193,00 €	197,00 €	199,00 €		Année civile
b) Centre : par an et par m ²	145,00 €	148,00 €	150,00 €		Année civile
c) Haut Montrœuil : par an et par m ²	113,00 €	116,00 €	118,00 €		Année civile
F) Auto-écoles					
Par an et par m ² (places de stationnement pour la rotation des véhicules pour des agences auto-écoles)	1 334,00 €	1 361,00 €	1 375,00 €		Année civile
G) Vélocistes					
par m ² (espace pour le stockage par un vélociste de vélos)	gratuit	gratuit	0,00 €		Année civile
H) Catégories non prévues dans les annexes et/ou tarifs inadaptés					
Minimum forfaitaire par occupation pour les permis de stationnement	33,00 €	34,00 €	35,00 €		Année civile
I) Emplacement sur voirie réservé à l'autopartage					
Redevance d'occupation du domaine public par an et par emplacement (conventionnement)	189,00 €	193,00 €	195,00 €		Année civile
III – Manèges et baraques foraines					
a) Manèges et baraques foraines permanents, par mois et par m ²	9,00 €	9,50 €	10,00 €		Année civile
b) Manèges et baraques foraines temporaires, par semaine	201,00 €	205,00 €	208,00 €		Année civile
<i>Le tarif forfaitaire sera de 150€ par semaine. Le tarif à la semaine s'applique dès un jour d'occupation (exemple pour une occupation de 8 jours, il sera appliqué le tarif pour 2 semaines)</i>					
IV – Vente de fleurs à l'occasion de la Toussaint					
Redevance pour la vente de fleurs sur la voie publique devant le cimetière à l'occasion des fêtes de la Toussaint, par jour et par m ²	7,00 €	7,50 €	8,00 €		Année civile
Emplacement de 20 m ² minimum					
V – Commerces ambulants					
<i>Les tarifs sont accordés pour une surface maximale de 10m² et une hauteur n'excédant pas 2,5 mètres. Au delà le tarif est doublé.</i>					
<i>Les zones sont définies par l'arrêté du Maire en vigueur portant réglementation du stationnement sur la voie publique des commerces non sédentaires.</i>					
Tarif 1 centre ville	346,00 €	353,00 €	357,00 €		Année civile
Tarif 2 bas montrœuil	282,00 €	288,00 €	291,00 €		Année civile
Tarif 3 autres	247,00 €	252,00 €	255,00 €		Année civile
Raccordement à une borne foraine : € / jour de présence	5,00 €	5,50 €	6,00 €		Année civile
<i>Un demi-tarif est accordé pour une occupation maximale de 2 jours / semaine soit :</i>					
Tarif 1 : prix €/mois/emplacement	174,00 €	178,00 €	180,00 €		Année civile
Tarif 2 : prix €/mois/emplacement	141,00 €	144,00 €	146,00 €		Année civile
Tarif 3 : prix €/mois/emplacement	124,00 €	126,00 €	128,00 €		Année civile
Événements ponctuels : € / jour / emplacement	51,00 €	52,00 €	53,00 €		Année civile
Commerçants ambulants type Street food					
<i>Les tarifs sont accordés sur le temps de la pause méridienne du lundi au vendredi. Le tarif est en €/mois. Au delà le tarif est doublé.</i>					
<i>Les zones sont définies par l'arrêté du Maire en vigueur portant réglementation du stationnement sur la voie publique des commerces non sédentaires.</i>					
Zone 1 – Centre ville	210,00 €	215,00 €	218,00 €		Année civile
VI – Bulles de vente					
<i>Sont généralement implantées par les promoteurs immobiliers et permettent la commercialisation d'appartements ou pavillons construits. Le tarif à la semaine s'applique dès 1 jour d'occupation (pour une occupation de 8 jours, il sera appliqué le tarif pour 2 semaines).</i>					
Par semaine et par édifice autorisé	334,00 €	341,00 €	345,00 €		Année civile
VII – Activités commerciales sans tarifs dédiés					
Activités commerciales ponctuelles – Par m ² et par jour d'occupation	8,00 €	8,50 €	9,00 €		Année civile
Instruction des dossiers					
Forfait d'instruction des dossiers	15,00 €	16,00 €	17,00 €		Année civile
Droits de Voie – Exécution des travaux					
I – Occupation du sol pour étai, échafaudages, bases de vie					
<i>En cas d'annulation d'une autorisation délivrée ou d'une demande en cours d'instruction par les services techniques, il sera demandé aux entreprises un remboursement spécifique de frais de dossier d'un montant de 100 €.</i>					
<i>Exonération pour les échafaudages liés aux ravalements exigés par la commune.</i>					
Echafaudages étais (surface au sol neutralisée par m ²)	tarifs par m ² /mois	24,00 €	25,00 €	26,00 €	Année civile
Echafaudages étais (surface au sol neutralisée par m ²)	tarifs par m ² /semaine	11,00 €	11,50 €	12,00 €	Année civile
Palissades, plots béton, dépôts de matériaux base de vie (surface au sol neutralisée par m ²)	tarifs par m ² /mois	26,00 €	27,00 €	28,00 €	Année civile
Palissades, plots béton, dépôts de matériaux base de vie (surface au sol neutralisée par m ²)	tarifs par m ² /semaine	12,00 €	12,50 €	13,00 €	Année civile
II – Stationnement des bennes sur la voie publique					
<i>Stationnement à titre gratuit les sept premiers jours, sans application de frais de dossier. Cette exonération constitue une mesure incitative en faveur des Montrœuillois qui contribuent à l'effort de propreté engagé par la ville par la location de bennes.</i>					
Forfait hebdomadaire	84,00 €	86,00 €	87,00 €		Année civile
III – Installation de grues					
Forfait d'instruction d'installation de grue (par dossier)	673,00 €	687,00 €	694,00 €		Année civile
Droits de Voie – particuliers n'exerçant pas une activité commercante					
I – Occupation du domaine public					
<i>Ces droits sont perçus annuellement par m², ils sont reconduits chaque année jusqu'à dénonciation écrite.</i>					
Surface de 1 à 20 m ²	57,00 €	57,00 €	58,00 €		Année civile
Surface de 21 à 30 m ²	84,00 €	84,00 €	85,00 €		Année civile
Au delà, tarif majoré par m ² supplémentaire	17,00 €	17,00 €	18,00 €		Année civile